

Mémoire

Bâtir une Île au cœur des Faubourgs



Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

Dans le cadre de la consultation
du Programme Particulier d'Urbanisme des Faubourgs

Déposé par Au Coup de pouce Centre-Sud inc.

Le 22 octobre 2020



INTRODUCTION

Ce document représente le fruit d'une consultation citoyenne auprès de plus de 30 personnes du quartier le 8 septembre 2020 par visio rencontre et par échange avec quelques 26 cueilleurs de repas cuisinés au «Fridge des Faubourgs» de l'organisme. Cette activité a été organisée dans le cadre de la consultation citoyenne menée par l'OCPM pour l'élaboration du programme particulier d'urbanisme (PPU) 2020 des Faubourgs.

Au Coup de pouce Centre-Sud est un organisme d'éducation populaire qui travaille avec les citoyens du quartier Centre-Sud depuis près de 50 ans (plus de 47 ans). C'est un lieu d'accueil où les personnes peuvent trouver un coup de pouce pour réaliser leurs projets de vie et se mettre en action pour l'accomplir.

Participer à l'édification du prochain PPU est un enjeu important pour les gens qui vivent dans le quartier. En tant qu'organisme d'éducation populaire, c'est un devoir pour nous de soutenir l'implication de la population dans de tels projets.

Avec l'espoir que ce document puisse poser une assise à l'édification d'une vision porteuse pour la communauté, nous vous remercions de la fenêtre d'opportunités ouverte sur l'avenir.

PRÉSENTATION

Au Coup de pouce Centre-Sud inc. est un organisme communautaire d'éducation populaire qui dessert la population du quartier Sainte-Marie. Au Coup de pouce contribue à soutenir la population à améliorer leurs conditions de vie.

La mission Au Coup de pouce Centre-Sud inc. :

- Aider les gens du quartier, briser l'isolement;
- Susciter l'entraide, favoriser la prise en charge individuelle et collective;
- Éduquer, conscientiser et mobiliser.

La vision de notre équipe de travail, par une approche d'éducation populaire :

- Accueillir, accompagner et outiller les personnes;
- Favoriser le développement et la reconnaissance de leurs habiletés à s'impliquer et se mettre en action afin de bâtir un avenir plus inclusif pour tous.

ACTION

Au Coup de pouce est bien ancré dans la communauté et participe à l'effort collectif de revitalisation du quartier :

Participation à la revitalisation de l'artère Ontario avec le Regroupement des commerçants et propriétaires de la rue Ontario;

Collaboration à des projets d'animation publique : Fresque géante de nageuses sur les piliers de béton bordant la Friche;

Collaboration et organisation des activités de la période des fêtes en 2012-2013-2014 (musiciens, projections de film, distribution de cadeaux de Noël, fermette, Guignolée de la Pédiatrie sociale Centre-Sud, etc.) à l'édicule du Métro Frontenac;

Organisation de fêtes nationales locales (dont le 23 juin 2019 au Village Au Pied du Courant où nous avons comptabilisé plus de 5 000 participants)

La photographie de couverture illustre un des spectacles;

Animation de 9 ateliers de peinture créative sur galets à la place du marché Frontenac;

Organisation d'une fête nationale le 24 juin dernier avec 2 invités d'honneur Monsieur Masque et Madame 2 mètres et plusieurs têtes d'affiche dont Shavit, une chorale citoyenne, un écrivain public, Fréd Péloquin. 600 personnes ont pris part de façon sécuritaire à cette célébration locale;

En plus de nos volets d'activités régulières d'intervention se groupant autour :

- soutien individuel et collectif;
- créativité, santé physique et mentale;
- socialisation et mobilisation autour d'enjeux collectifs

Implication à la cellule de crise en sécurité alimentaire depuis fin mars

Implantation d'un frigo communautaire le «Fridge des Faubourgs» le 27 janvier 2019 en complémentarité à l'offre alimentaire du quartier.

Depuis le 16 mars 2020, plus de 4600 personnes ont eu recours à nos services de référencement, d'écoute et nous avons offert gratuitement plus de 25 000 repas à la population du quartier (famille, aîné, jeune).

Membres

417 membres

62 % Femmes, 38 % Hommes;

59 % + de 60 ans, 16 % entre 50 et 60 ans, 24 % - de 50 ans;

61 % nés au Québec, 39 % issus de l'immigration (France, Haïti, Congo, Rwanda, Guinée, Côte d'Ivoire, Tanzanie, Maroc, Grèce, Argentine, Pérou, Chili, Équateur, République Dominicaine, Cuba);

43 % retraite, 31 % assistance-emploi, 21 % travail, 5 % autres (étudiants, régie des rentes, assurance-emploi).



HABITATION

Nous avons participé et nous endossons l'analyse de la CDC Centre-Sud et de la Table de concertation Habiter Ville-Marie. Il appert, et, depuis la pandémie, les logements exigus sont le lot dans le quartier et permettent difficilement d'y loger des familles et d'y maintenir une santé mentale viable . De même, la politique d'inclusion 20-20-20 facilitera l'arrivée de familles et le maintien dans le quartier. Les organismes communautaires manquent cruellement de locaux accessibles et adéquats qui desservent une clientèle aux multiples besoins (familles , étudiants, proche aidant accompagnant un malade pour des périodes plus ou moins longues. Les organismes communautaires ont maille à partir avec la hausse du prix des loyers, la hausse des locations à court terme (EX : airB&B ans ses déclinaisons). Il est donc essentiel de préserver les acteurs communautaires du quartier, essentiels et incontournables au vivre ensemble de la communauté.

Recommandations :

Qu'une stratégie de l'arrondissement de Ville-Marie réponde à l'accueil, la rétention des familles en logement et ce par des projets de logements sociaux;

Qu'une stratégie de l'arrondissement de Ville-Marie réponde aux besoins spécifiques des familles pour les services et équipements (écoles, centres communautaires, services adaptés), tout en veillant à aménager des rues, ruelles conviviales et sécuritaires et l'accès aux espaces verts et ludiques,

Qu'une stratégie de l'arrondissement de Ville-Marie favorise le maintien et l'amélioration des locaux communautaires;

Qu'une stratégie de l'arrondissement de Ville-Marie soutienne dans la zone de requalification le développement d'espaces communautaires accessibles en collaboration avec les organismes existants du territoire;

Que l'arrondissement de Ville-Marie applique la future politique d'inclusion 20-20-20 afin de permettre une offre importante de logements sociaux et communautaires dans le développement du secteur des Faubourgs;

Que la Ville de Montréal implante des mesures innovantes pour favoriser le développement des logements sociaux et communautaires dans les quartiers centraux tel que le Centre-Sud (ex. : réserve de terrain, programmes de financement d'habitations adaptés aux quartiers centraux, etc.).

ÉCONOMIE

Le quartier amorce une nouvelle ère et, pandémie oblige, est de plus en plus cicatrisé et fragilisé en terme de trame urbaine. À cet effet, les artères principales (Ste-Catherine et Ontario) méritent un redéploiement dynamique et continu. Le quartier offre une diversité et un milieu organique qui nécessite un levier de développement tangible. Les grandes institutions, des petits commerces, des artisans et des artistes sont implantés sur le territoire et traversent le temps tout en construisant des milieux de vie structurants. Pour stimuler les maillages et un développement économique, le quartier doit se densifier pour avoir une portée structurante.

Le développement du site de Radio-Canada sera une belle opportunité structurante si toutes les composantes existantes du quartier y sont intégrées et respectées. Ainsi, le Quartier des lumières sera en synergie avec l'industrie culturelle forte du quartier et profitera des retombées positives de cette dernière, exerçant ainsi un pouvoir économique.

La mixité du quartier et sa facture «trash», cette identité unique et bigarrée lui confère une personnalité unique au quartier et mériterait une signature tout aussi spécifique. Peut-être pourrions-nous ouvrir l'idée de lancer un concours dans le quartier à cet effet. La trame commerciale est aussi à l'image de sa personnalité et les offres de service représentent aussi une variété de commerces, proximité ou non. Les espaces publics sont des lieux privilégiés de socialisation et de rencontre pour préserver la mixité sociale et consolider le tissu urbain du quartier.

Recommandations :

Que l'arrondissement de Ville-Marie planifie la densification du quartier (le Centre-Sud existant et sa partie en requalification) pour assurer le développement d'une offre de service de proximité de qualité et des équipements publics pour la population existante et la nouvelle population qui s'installera.

Que l'arrondissement de Ville-Marie effectue un exercice de planification afin de définir en amont et à long terme les besoins de la population actuelle et future du quartier (écoles, locaux pour organismes communautaires, parcs, etc.) et effectue des réserves de terrains pour les services et équipements qui seront requis;

Que l'arrondissement de Ville-Marie prévoit dans la création des milieux de vie complets et inclusifs avec des mesures particulières pour maintenir la population résidente à faible ou modeste revenu dans son milieu existant;

Que l'arrondissement de Ville-Marie favorise au niveau de l'offre commerciale du projet de développement du site de Radio-

Canada une complémentarité plutôt qu'une concurrence déloyale;

Que l'arrondissement de Ville-Marie poursuive un dialogue constructif entre les promoteurs et la communauté pour faciliter le vivre ensemble ;

Que l'arrondissement de Ville-Marie conçoive l'aménagement des espaces publics inclusifs afin que toutes les populations (personnes marginalisées entre autres) puissent s'y sentir accueillis et bienvenus.

Le développement économique du quartier s'appuie sur une industrie culturelle florissante. Le territoire, reconnu comme le Pôle de création culturelle des Faubourgs est une force ascendante et un levier indéniable de l'activité économique du secteur. L'industrie culturelle du Centre-Sud doit donc s'inscrire en complémentarité dans le développement du secteur en requalification :

Recommandations :

Que la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Ville-Marie valorise la culture comme axe de développement du quartier tout en l'arrimant avec d'autres plans de développement existants tels que l'Agenda 21 de la culture, plan de tourisme Montréal, politique de développement culturel de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Ville-Marie;

Que le patrimoine bâti et les lieux de création (ex : Village Au Pied du Courant, les nombreux bâtiments patrimoniaux, la Station de pompage Craig, le Musée des patriotes, etc.) soient préservés, mis en valeur et qu'on développe une signalétique pour promouvoir en l'histoire et les gens du quartier;

Qu'une identité culturelle soit développée (ex. : un concours mobilisateur, une signature visuelle du pôle de création des Faubourgs affirmée, une signalétique distincte qui identifie divers lieux de création et de diffusion existants);

Que de nouveaux équipements culturels dans le secteur sud émergent en complémentarité à l'offre existante au nord du quartier (ex.: salle de cinéma, d'exposition, etc.).

Développement économique du territoire : Le quartier a souffert des coupures drastiques de financement des Centres Locaux de Développement (CLD). Notre Corporation de Développement Économique Communautaire (CDEC) Centre-Sud Plateau Mont-Royal a ainsi fermé ses portes et cette perte laisse un grand vide en lien avec son rôle mobilisateur pour la réalisation de projets à caractère économique. La CDEC accompagnait les entrepreneurs à toutes les étapes de réalisation de leur projet, particulièrement ceux du domaine de l'économie sociale. Puisque cette approche territoriale ne fait plus partie du mandat de PME MTL centre-ville, des acteurs de développement de l'économie sociale et solidaire ont toute légitimité pour exercer ce rôle essentiel d'incubateur économique.

Le Centre-Sud héberge de nombreuses organisations qui œuvrent au développement de l'économie sociale et solidaire (boul de Maisonneuve entre Fullum et de Lorimier) et qui gagneraient toutes à être mises à contribution au développement économique du quartier.

Recommandations :

Que la Ville de Montréal soutienne adéquatement les instances de concertation existantes pour élaborer des stratégies territoriales en matière de développement économique;

Que l'arrondissement de Ville-Marie souligne et mette en valeur le pôle de l'économie sociale et solidaire actuel sis sur le boul de Maisonneuve (entre les rues de Lorimier et Fullum);

Que l'arrondissement de Ville-Marie reconnaisse l'apport des Centres d'employabilité et du secteur de l'économie sociale comme partenaires privilégiés pour augmenter les retombées économiques du quartier;

Que l'arrondissement de Ville-Marie identifie ces Centres d'employabilité et du secteur de l'économie sociale comme incontournables auprès des entreprises concernées et impliquées dans la mise en œuvre des grands développements immobiliers du secteur des Faubourgs

MISE EN VALEUR ET FENÊTRE SUR LE FLEUVE

L'accès au fleuve représente un enjeu majeur et inestimable pour les gens du quartier Centre-Sud. Le Village Au-pied-du-courant (photographie de la couverture), est actuellement le seul endroit disponible pour admirer le fleuve et animer l'âme insulaire des citoyens. De même, les terrains qui enchâssent le Village Au pied du Courant sont une réelle opportunité pour que les citoyens accèdent fleuve. Le fleuve est un joyau dont les citoyens sont orphelins. La qualification actuelle du PPU des Faubourgs nous permet non pas de rêver mais de prendre action pour ouvrir cette fenêtre sur le fleuve et toutes les déclinaisons du possible. La promenade fluviale linéaire s'impose comme un trait d'union naturel et organique. L'exemple de la Ville de Québec et l'exploitation de ses berges est une assurance santé pour les familles, aînés, jeunes . La rue Notre-Dame est un obstacle en lien avec la sécurité de la population mais je suis certaine qu'un Ron Rayside de ce monde pourrait imaginer un moyen ingénieux soit une passerelle au-dessus de la voie ou pour contourner le problème...Qui sait,?

Recommandations :

Que la ville de Montréal développe une promenade fluviale linéaire reliant la Friche (à l'est du parc Au-Pied du Courant à la tour de l'horloge) avec la collaboration des citoyens mobilisés et qui sont impliqués depuis plusieurs années à améliorer l'accès aux berges;

Que les futurs aménagements en bordure du fleuve aient des vocations publiques voire citoyennes ;

Que l'arrondissement de Ville-Marie mette en oeuvre l'accessibilité autant physique que visuelle au fleuve (ex : aménage des traverses sécuritaires sur Notre-Dame , érige un belvédère au Village Au-pied-du-courant, organise des navettes fluviales) ;

Que l'arrondissement de Ville-Marie analyse et se projette en faisant l'acquisition des abords du Village en étendant le Parc fluvial dont elle disposera pour le grand plaisir des citoyens du quartier, de la Ville et du tourisme qui en est friand. La Ville pourrait acquérir un lot de terrains bordant les berges (MTQ à l'Est et à l'Ouest du Village et le terrain de Molson-Coors . Les astres sont alignés pour aménager un grand parc muni d'installations sportives, ludiques, poétiques et récréatives publiques. Pourquoi ne pas porter son rêve!

1.

LA MOBILITÉ DURABLE ET LA SÉCURITÉ

Le quartier Centre-Sud est une voie d'accès intense pour Montréal et notre centre-ville. Il relie la Rive-Sud et l'Est de l'île de Montréal, compte de nombreuses voies de transit (De Lorimier, Papineau, Notre-Dame, Autoroute Ville-Marie, etc.). Le quartier a une vocation résidentielle et avec de nombreuses familles.

La circulation de transit est un problème récurrent et à un impact majeur sur la qualité de vie des résidents. On doit poursuivre les apaisements de la circulation dans les zones sensibles (écoles, parcs, zones résidentielles, etc.) et en harmoniser la cohabitation avec d'autres types de transport.

Le transport en commun, en lien avec la circulation saturé prive les aînés d'une autonomie importante. Les zones de développement résidentiel intense dans le secteur accentue cet effet déstructuré sur le transport en commun. Il appert que les travaux seront réalisées sur plusieurs années, créant des situations préoccupantes.

Certains enjeux devront se trouver dans le Plan local de déplacement de Ville-Marie afin d'harmoniser la cohabitation piétons, cyclistes, automobilistes et camionneurs.

Recommandations :

Que l'arrondissement de Ville-Marie consolide le réseau cyclable avec l'ajout de nouvelles pistes afin d'accroître la sécurité des résidents dans leurs déplacements et faciliter les liens cyclistes interquartiers (Plateau, Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, Vieux-Montréal) développée de manière cohérente dans le sud du secteur ;

Que l'arrondissement de Ville-Marie améliore la convivialité des rues Papineau, de Lorimier, Sainte-Catherine, Iberville, Frontenac, Bercy, René-Lévesque et Notre-Dame. Le flot d'automobiles et de camions en transition a un impact sur la qualité de vie et la santé des résidents. Des mesures d'apaisement de la circulation doivent être mises en place ;

Que l'arrondissement de Ville-Marie mette en place des mesures d'apaisement de la circulation pour les rues locales. Plusieurs rues résidentielles deviennent des voies de débordement de l'importante circulation de transit qui traversent le quartier ;

Que la Ville de Montréal interdise le virage à droite sur Ontario, au coin Papineau et permette le double virage à droite sur Sherbrooke, au coin de Papineau pour accéder au pont. Cette mesure permettrait de décongestionner substantiellement la rue Ontario à l'heure de pointe ainsi que d'accroître la qualité de l'environnement sur l'artère commerciale ;

Que la Ville de Montréal améliore la desserte en transport en commun de surface dans l'axe est-ouest: L'arrondissement jouit d'une bonne desserte du réseau de métro toutefois, plusieurs lignes d'autobus dans l'axe est-ouest ont un service qui doit être bonifié afin d'augmenter l'accessibilité au transport en commun de la population locale ;

Que la Ville de Montréal développe des nouveaux axes de transport en commun structurant au sud dans la zone de requalification et que soient réaménager les rues qui donnent accès aux stations de métro comme la rue Beaudry afin de prévoir une circulation piétonne accrue plus harmonieuse et sécuritaire ;

Que l'arrondissement de Ville-Marie mette en place des mesures de mitigations pour diminuer l'impact des chantiers considérables dans la zone de requalification sur les populations avoisinantes considérant que ceux-ci s'étaleront sur les 15-20 prochaines années.

Que l'arrondissement de Ville-Marie aménage l'ensemble du secteur en redéveloppement en suivant les meilleurs standards d'accessibilité universelle (plaque podotactiles, traverses sonores, bornes Blindsquare, etc.) et encourage également les promoteurs privés à faire de même pour le secteur soit un exemple d'accessibilité universelle.

CONCLUSION

Je remercie l'office de nous permettre d'accompagner les gens du quartier dans cette démarche démocratique. Comme gardien de phare, nous sommes choyés de participer au développement d'un quartier si diversifié et florilège.

Je souhaite par ailleurs que des balises de gouvernance soient mis en place et que la CDC Centre-Sud soit partie prenante et veille au suivi de cette démarche.

Recommandations :

Que l'arrondissement de Ville-Marie développe des indicateurs de performance du PPU des Faubourgs et mette en place une structure de gouvernance ouverte pour suivre l'évolution et impliquer la communauté autour des développements du secteur;

Que l'arrondissement de Ville-Marie poursuive sa collaboration au Comité d'accompagnement des grands projets du Centre-Sud et aux divers autres comités impliquant la société civile qui se développeront au-delà des consultations du PPU des Faubourgs.

Au Coup de pouce Centre-Sud inc.
2338, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2K 1W1
T : 514 521.2439
Site : <https://www.aucoupdepouce.qc.ca/>
Facebook : Au Coup de pouce